

# TARIFS SALLES 2023

## Salle des Fêtes – Place Charles de Gaulle

### TARIFS pour les activités ponctuelles

<u>Tarif public</u>	Salle	Salle + cuisine	Salle + cuisine + vaisselle
<b>En semaine</b> – Journée ou soirée - (du lundi au jeudi)	130 €	180 €	205 €
<b>Week-end complet</b> (Vendredi 9 h au lundi 14h)	250 €	300 €	325 €
<b>Cauton</b>	500 €	600 €	700 €
<b>Exposition</b> du lundi au dimanche : 150 € (caution 500 €)			

<u>Tarif réduit</u> Particulier habitant la commune Associations communales Associations partenaires	Salle	Salle + cuisine	Salle + cuisine + vaisselle
<b>En semaine</b> – Journée ou soirée - (du lundi au jeudi)	85 €	120 €	145 €
<b>Week-end complet</b> (Vendredi 9 h au lundi 14h)	180 €	215 €	240 €
<b>Cauton</b>	500 €	600 €	700 €
<b>Conditions particulières</b> . Associations communales et associations partenaires ↳ 1 week-end gratuit au choix par année civile (Association de 1 à 4 sections) ↳ 2 week-ends gratuits au choix par année civile (Association de 5 sections et +) <b>Associations communales : Assemblée générale (exclusivement)</b> ↳ Gratuité de la salle des fêtes (si évènement autre que l'AG le même jour ou week-end : facturation au tarif applicable de la salle) . Association (ou évènement) à but caritatif, humanitaire ou social ↳ 1 gratuité par an accordée sur appréciation du Maire		<b>Employés communaux et élus</b> 50 % du tarif correspondant à leur domiciliation à valoir une fois par an et uniquement dans les cas suivants : mariage de l'agent ou d'un descendant direct, baptême d'un enfant, départ à la retraite de l'agent ou de son conjoint, tout autre cas particulier sur appréciation de l'autorité territoriale. Les justificatifs doivent être joints à la demande.	

### TARIFS pour les activités régulières des associations

	Associations communales Associations partenaires	Associations extérieures
Montant facturé pour toutes réservations et facturation au trimestre	Gratuit	1,80 € / heure